

Droit pénal matériel de l'UE



Funded by European Union's
Justice Programme (2021-2027)



Abogacia
Española
CONSEJO GENERAL



LIETUVOS
TEISMAI

Eurocrimes

Crimes particulièrement graves ayant une dimension transfrontalière (Art. 83 TFEU)

- le terrorisme,
- la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants,
- le trafic de stupéfiants,
- le trafic d'armes,
- le blanchiment d'argent,
- la corruption,
- la contrefaçon de moyens de paiement,
- la criminalité informatique criminalité organisée

Le Conseil peut adopter une décision identifiant d'autres domaines de criminalité (doit agir à l'unanimité + approbation du Parlement européen).

Inscrite dans le droit pénal national

- **Code Pénal - Partie générale**

- Compétence
- la prescription intention/négligence criminelle
- tentative/préparation
- participation/incitation/aide/abnégation
- exonération de la responsabilité pénale
- sanctions et peines

- **Code Pénal – Partie spécifique**

Crimes contre

- l'humanité et crimes de guerre
- la vie, l'intégrité corporelle et la santé
- la liberté personnelle
- la liberté sexuelle et infractions sexuelles
- les enfants et le droit de la famille
- le code de la route
- l'environnement
- la propriétéetc

Au niveau de l'UE, pas d'approximation de la partie générale du code pénal national

Au niveau de l'UE, approximation ciblé des éléments matériels des infractions pénales

Code Pénal

Eurocrimes

- Approximation des éléments d'une infraction pénale (harmonisation minimale)
 - Rapprochement des éléments objectifs d'une infraction
- Pas d'approximation des éléments subjectifs de l'infraction
 - participation, aide, complicité, tentative
 - *mens rea* (intention, négligence - mais des normes de "diligence raisonnable" peuvent être décrites dans la législation de l'UE)
 - à l'exception de l'exigence d'incrimination !

Caractéristiques communes des instruments de droit pénal matériel

- Approximation de:
 - **Niveau de sanction (règlement minimum-maximum)**
 - **Personnes morales (sanctions - pas de sanctions pénales)**
 - **Parfois aussi...**
 - Confiscation
 - jurisdiction
- 'Lisbonnisation' - remplacement des décisions-cadres
 - ➡ Encore largement tributaire du droit penal national
 - ➡ Diversité au niveau de l'UE, cohérence au niveau national

Adoption d'instruments de droit pénal matériel de l'UE

• Article 83 (1) TFUE

- Directive 2011/36/EU sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains ;
- Directive 2011/92/EU sur la lutte contre les abus sexuels et l'exploitation sexuelle des enfants ;
- Directive 2013/40/EU sur les attaques contre les systèmes d'information ;
- Directive 2014/42/EU sur le gel et la confiscation ;
- Directive 2014/62/EU sur la protection de l'euro ;
- Directive (EU) 2017/541 sur la lutte contre le terrorisme ;
- Directive (EU) 2018/1673 sur la lutte contre le blanchiment d'argent.

• Article 83 (2) TFUE

- Directive 2014/57/EU sur les sanctions pénales pour abus de marché ;
- Directive (EU) 2017/1371 sur la lutte contre la fraude aux intérêts financiers de l'Union (PIF).

Prochaine proposition : modification de la directive sur la criminalité environnementale

Caractéristiques communes des instruments de droit pénal matériel

- Niveau de sanction (réglementation minimum-maximum)
- Personnes morales (sanctions – non pénales)
- Parfois aussi...
 - **confiscation**
 - **jurisdiction**
 - **remplacement des décisions-cadres**
– ‘Lisbonnisation’

Instruments adoptés

➔ Encore largement tributaire du droit pénal national

➔ Diversité au niveau de l'UE, cohérence au niveau national

Directive sur la protection de l'euro et des autres monnaies contre le faux monnayage

Convention PIF - Directive sur les intérêts financiers de l'UE

Directive sur la traite des êtres humains

Directive sur l'exploitation sexuelle des enfants

Directive sur la cybercriminalité

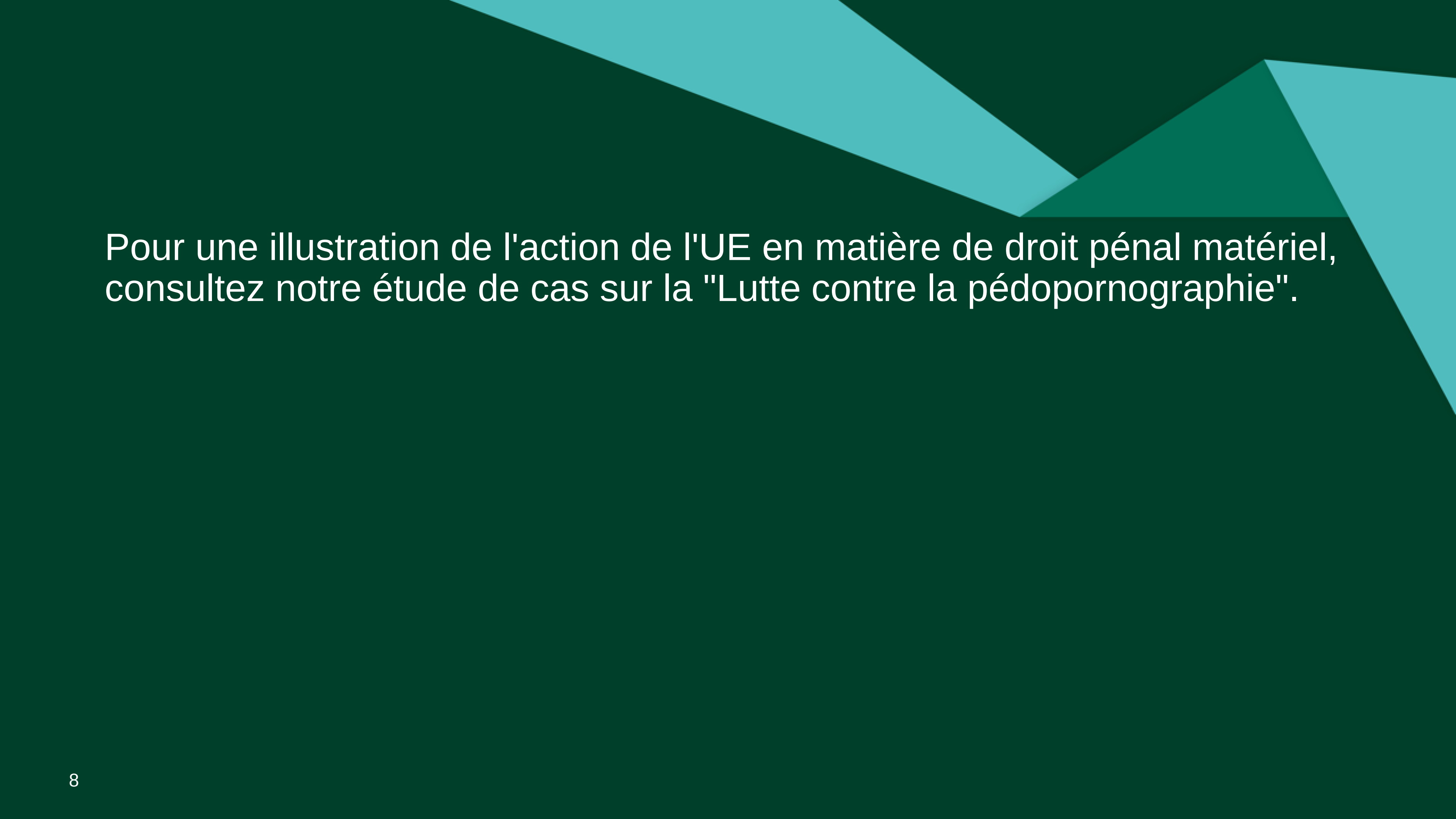
Directive sur la lutte contre le terrorisme

Directive sur la criminalité environnementale

Directive relative aux sanctions pénales applicables aux abus de marché

Décision-cadre sur les moyens de paiement autres que les espèces

Décision-cadre sur le blanchiment de capitaux Etc.



Pour une illustration de l'action de l'UE en matière de droit pénal matériel, consultez notre étude de cas sur la "Lutte contre la pédopornographie".

Dr. Catherine Warin

Lecturer

EIPA Luxembourg

Email: c.warin@eipa.eu



Funded by European Union's
Justice Programme (2021-2027)



Abogacia
Española
CONSEJO GENERAL



LIETUVOS
TEISMAI



EIPA | European
Institute of
Public
Administration



Funded by European Union's
Justice Programme (2021-2027)



Abogacía
Española
CONSEJO GENERAL



LIETUVOS
TEISMAI